

A LA UNE



INCENDIE SUR LE SITE D'ORPAILLAGE DE N'TAHAKA (GAO)

PLUSIEURS MILLIONS DE FCFA PARTIS EN FUMÉE



Mali :
entre incertitudes
sécuritaires et attrait
minier, les investis-
seurs restent engagés



Cadastre minier :
le Mali accélère sa
transition numérique
pour plus de
transparence



Incendie sur le site d'orpaillage de N'Tahaka (Gao) : plusieurs millions de FCFA partis en fumée

Le site d'orpaillage de N'Tahaka, situé à une soixantaine de kilomètres de la ville de Gao, a été ravagé par un incendie le 17 avril dernier. Les pertes sont estimées à plusieurs millions de FCFA.

Selon des sources locales contactées sur place, le sinistre s'est déclaré dans la zone d'habitation des orpailleurs. Le feu aurait détruit plusieurs boutiques, des barriques d'essence ainsi que des parcs à bétail.

D'après les mêmes sources, l'incendie serait parti d'un restaurant. Le feu, rapidement devenu incontrôlable, s'est propagé aux barriques de carburant et aux habitations en paillotes. L'incendie a causé de pertes estimées à plusieurs millions de FCFA mais sans perte en vie humaine, ont affirmé nos

mêmes sources. Le feu a été maîtrisé grâce à la solidarité agissante des habitants du site.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le site d'orpaillage de N'Tahaka avait été officiellement fermé par le gouvernement en octobre 2025. Toutefois, des informations concordantes indiquent que les activités y ont repris de manière clandestine et illégale avec des complicités à plusieurs niveaux.

Actu Mines Mali reviendra en détail sur cette affaire dans ses prochaines publications.

Boubacar Kanouté



Mali : entre incertitudes sécuritaires et attrait minier, les investisseurs restent engagés

Malgré un contexte sécuritaire marqué par une recrudescence des attaques, les compagnies minières internationales continuent de maintenir leurs activités et leurs investissements au Mali. Pays riche en ressources naturelles, notamment en or, lithium, uranium et cuivre, le Mali conserve une place stratégique dans l'industrie extractive africaine, d'autant que les cours de l'or atteignent des niveaux élevés sur les marchés mondiaux.

Les récentes attaques coordonnées survenues le 25 avril ont toutefois ravivé les préoccupations liées à la sécurité, en particulier sur les axes logistiques. Des acteurs du secteur et des analystes évoquent des perturbations ponctuelles dans l'acheminement de carburant et de matériel, essentielles au fonctionnement des sites miniers. Face à cette situation, les autorités maliennes assurent que les opérations militaires se poursuivent et que la situation reste maîtrisée. Sur le terrain, plusieurs entrepris-

es confirment la continuité de leurs activités, notamment dans le sud du pays, une zone relativement épargnée par l'insécurité. En parallèle, le cadre réglementaire a évolué ces dernières années, avec une révision du code minier visant à accroître les recettes de l'État. Cette réforme a modifié l'équilibre entre l'État et les compagnies étrangères, sans pour autant provoquer un retrait massif des investisseurs.

Certains opérateurs continuent de miser sur le potentiel du sous-sol malien, estimant que les perspectives de rendement compensent les risques. D'autres, notamment des groupes asiatiques, renforcent même leur présence en reprenant des actifs cédés par des entreprises occidentales. Ainsi, entre défis sécuritaires et opportunités économiques, le secteur minier malien poursuit son développement, porté par l'importance de ses ressources et l'intérêt constant des investisseurs internationaux.

Abdrahamane Baba Kouyaté



Cadastre minier : le Mali accélère sa transition numérique pour plus de transparence

Le Mali franchit une nouvelle étape dans la réforme de son secteur extractif. Le vendredi 17 avril 2026, au palais de Koulouba à Bamako, le Président de la Transition, Assimi Goïta, a présidé la cérémonie de présentation du nouveau cadastre minier, un outil stratégique censé transformer en profondeur la gouvernance des ressources minières du pays.

La rencontre a mobilisé plusieurs hautes autorités, dont le Premier ministre et des membres du gouvernement, traduisant l'importance accordée à cette réforme. Au cœur de cette initiative, un système entièrement numérisé destiné à corriger les insuffisances de l'ancien dispositif et à renforcer la transparence dans l'attribution et le suivi des titres miniers. Selon le ministre des Mines, Amadou Keïta, le cadastre minier regroupe l'ensemble des données liées aux permis d'exploitation, notamment leur localisation, leur superficie, leur durée et l'identité des détenteurs. Jusqu'ici, sa gestion souffrait de dysfonctionnements majeurs, notamment la superposition de titres et l'absence d'interconnex-

ion avec d'autres systèmes administratifs, tels que les registres fonciers et forestiers. La réforme engagée s'inscrit dans une dynamique amorcée depuis 2022 pour assainir le secteur. « L'ancien système, bien que destiné aux Maliens, dépendait largement d'expertises étrangères, y compris pour des ajustements techniques », a souligné le ministre. Face à cette dépendance, les autorités ont opté pour une refonte complète du dispositif, avec pour ambition de bâtir un outil souverain, fiable et performant. Le nouveau cadastre minier marque ainsi une rupture. Conçu et développé à 100 % par des cadres maliens, il repose sur une plateforme digitale permettant désormais d'effectuer en ligne l'ensemble des démarches administratives liées aux titres miniers. Le système est également interconnecté avec les plateformes financières du ministère des Mines, du Trésor public et de la Direction générale des impôts, facilitant ainsi le paiement des taxes et améliorant la traçabilité des opérations.

Déjà opérationnel, l'outil a enregistré à ce jour 631 titres miniers, preuve de son déploiement effectif. Pour les autorités, cette modernisation devrait contribuer à sécuriser les permis, réduire les litiges et renforcer la confiance des investisseurs. Au-delà de l'aspect technique, l'enjeu est aussi économique. Pilier de l'économie nationale, le secteur minier dominé par l'or représentait 76,5 % des exportations et 9,2 % du PIB en 2022, selon l'ITIE-Mali. Pourtant, les performances récentes restent en deçà des attentes. En 2025, la production industrielle d'or a chuté à 42,2 tonnes contre 54,8 tonnes en 2024, pour une production globale estimée à 48,2 tonnes, loin de l'objectif fixé à 54 tonnes.

Dans ce contexte, le nouveau cadastre apparaît comme un levier essentiel pour inverser la tendance. Il vient en appui au code minier adopté en 2023, qui prévoit notamment une

augmentation de la participation de l'État et des acteurs nationaux dans les projets miniers, portée à 35% contre 20% auparavant. Pour le ministre des Mines, cette réforme répond à une vision claire : permettre à l'État malien de mieux maîtriser l'exploitation de ses ressources, tout en garantissant que les retombées profitent en priorité à la population. À terme, les autorités espèrent générer des recettes supplémentaires estimées à au moins 500 milliards de francs CFA par an. Avec ce virage numérique, le Mali entend ainsi poser les bases d'une gouvernance minière plus transparente, plus efficace et davantage alignée sur ses ambitions de souveraineté économique.

Abdrahamane Baba Kouyaté

GOLDEN DAYS 2026

Le rendez-vous annuel incontournable des puissances minières, énergétiques et industrielles arrive à grands pas !

Retrouvez-nous

du 7 au 9 mai 2026 au CICB, Bamako





Dragage à Kangaba : Les orpailleurs dans l'inquiétude face à la détermination des autorités de mettre fin à l'activité

Dans un article publié le 15 octobre 2025, nous avons évoqué le phénomène du dragage à Kangaba qui prenait de plus en plus de l'ampleur. Six mois après, il ressort une baisse de dragues sur le lit de fleuves, selon nos enquêtes.

Lutte contre le dragage à Kangaba : Une mission quasi-impossible ? C'était le titre de notre article suite à notre reportage sur quelques sites d'orpaillage à Kangaba, cercle situé dans la région Koulikoro. Dans cet article, nous avons révélé les conséquences de ce phénomène sur l'environnement, la paix, la cohésion sociale et les difficultés de l'arrêt de cette activité illicite au regard de l'affluence des jeunes désœuvrés vers le secteur. Après enquête de suivie d'impact de la production menée du 22 au 27 avril 2026, il ressort que les autorités ont accentué la pression sur les orpailleurs. Madou Kanté, président de l'association des

dragageurs de Kangaba s'est confié à notre rédaction le samedi 25 avril dernier : « Le dragage continue toujours. Mais après votre passage, nous subissons beaucoup de pressions de la part des autorités. Elles envoient régulièrement des forces de sécurité pour détruire et enlever nos dragues. Quatre sites différents ont subi des dégâts pareils très conséquents », regrette-t-il. Selon Kanté, des pourparlers ont commencé entre les représentants des dragageurs et le département en charge des mines en vue de trouver une solution à la situation. « Nous avons rencontré le département en charge des mines pour parler de la situation il y a quelques jours. Nous leur avons demandé l'arrêt des destructions des dragues et de trouver une autre solution au problème. Le département a été très favorable à notre démarche et nous a demandé de recenser les exploitants de dragues qui opèrent à Kangaba afin de trouver une solution.

J'espère que nous allons bientôt nous comprendre pour l'intérêt de tout le monde», a déclaré, le président des orpailleurs de kangaba.

Un autre acteur engagé dans la lutte contre le dragage et l'exploitation anarchique de l'or à Kangaba que nous gardons l'anonymat s'est aussi réjoui du changement opéré suite à notre reportage sur le site.

<< L'activité du dragage a cessé dans les localités comme Degela et Balanzan grâce aux destructions des dragues à la suite des descentes militaires régulières. Depuis votre passage, nous constatons vraiment un changement >>, s'est-il confié à nous.

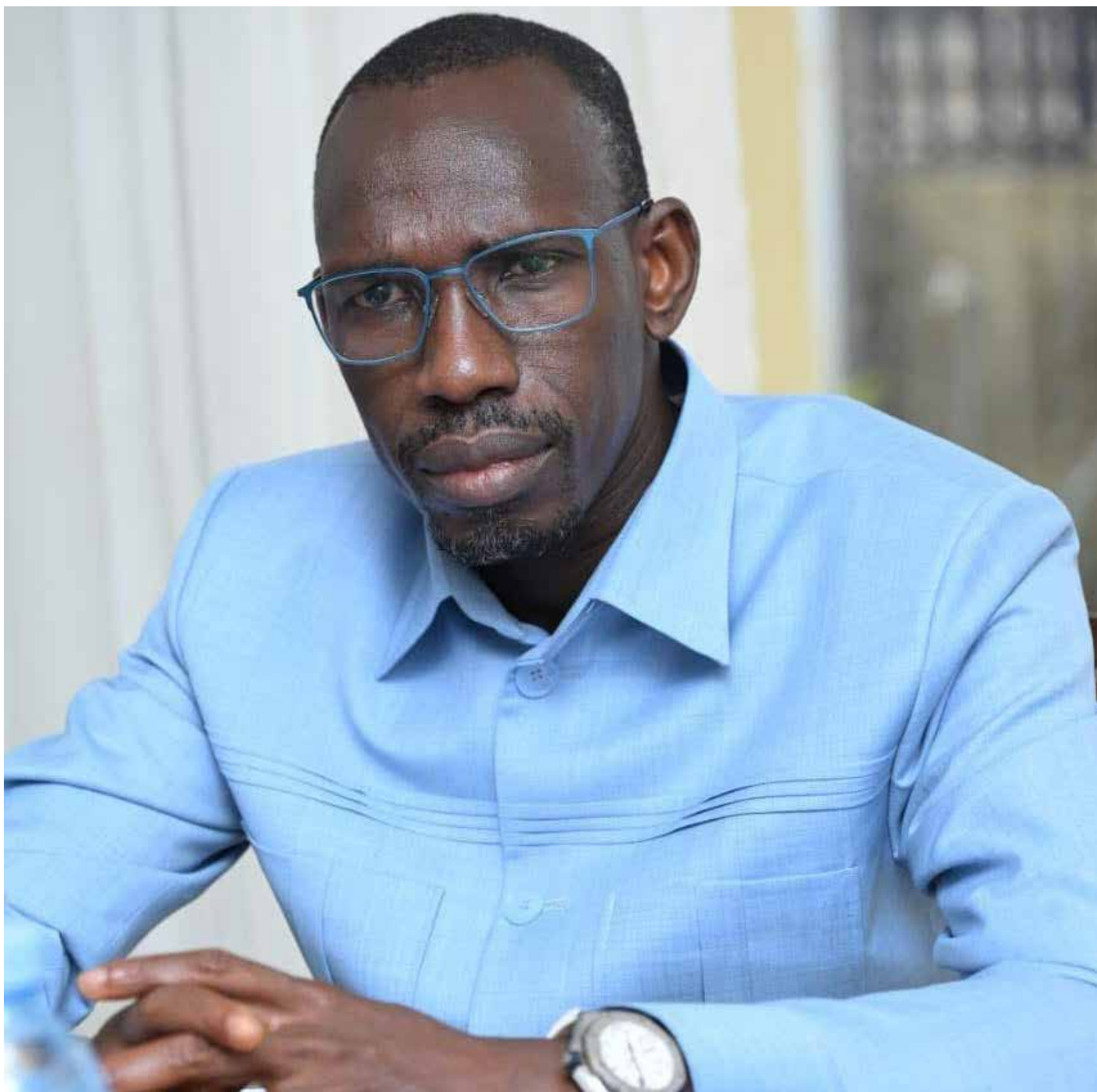
La radio de Nougou, qui a relayé notre reportage sur les antennes, confirme les propos des deux premiers intervenants. Joint au téléphone ce mardi 28 avril, Adama Traoré, l'animateur de ladite radio qui a diffusé notre élément, explique :

<< Au lendemain de la diffusion de l'élément, c'était la panique chez exploitants de dragues. Nous avons reçu beaucoup d'appels et de visites des orpailleurs qui ont exprimé leurs inquiétudes après avoir écouté l'élément. Ils ont imaginé que les autorités vont les déloger de leurs sites. Actuellement, c'est vraiment le cas. Nous assistons régulièrement à la destruction des dragues par les forces de l'ordre. C'est la vraie panique et l'inquiétude sur les sites d'orpaillage maintenant>>.

À noter un autre changement majeur dans le discours des responsables des exploitants de dragues. Si dans notre article paru le 15 octobre 2025 le discours était très menaçant, les exploitants cherchent maintenant le dialogue et un compromis avec les autorités compétentes.

Boubacar Kanoute.





Guinée/ Affaire des 4 tonnes d'or : Tidiane Koïta blanchi après plus d'un an d'enquête

Après des mois de spéculations et de rumeurs, l'affaire dite des « quatre tonnes d'or » connaît un tournant décisif. L'opérateur économique Tidiane KOITA a été officiellement blanchi par les autorités au terme d'une enquête approfondie ouverte en décembre 2024.

Durant plus d'un an, les services d'investigation ont mené un travail de fond, exam-

inant minutieusement les flux financiers et les relevés bancaires des personnes impliquées. L'objectif : détecter toute irrégularité liée à la gestion présumée de l'or de la Banque centrale. Selon des sources concordantes issues des milieux sécuritaires, judiciaires et bancaires, les vérifications ont été exhaustives et conduites avec une rigueur particulière.

Le 9 avril 2026 marque un tournant. Dans un courrier officiel adressé au gouverneur de la Banque centrale de la Guinée, la direction des investigations de la Gendarmerie nationale a conclu sans équivoque : aucune infraction ni implication ne peut être reprochée à Tidiane KOITA. L'homme d'affaires est donc entièrement mis hors de cause.

Dans la foulée, les autorités ont demandé que les banques primaires soient informées de la clôture de la procédure à son encontre, ouvrant ainsi la voie à une réhabilitation complète de sa situation financière et de son image.

Une affaire parasitée par les réseaux sociaux

Cette affaire a toutefois été fortement

alimentée par les réseaux sociaux, où diverses accusations, parfois graves ont circulé, notamment autour d'un supposé financement d'activités de déstabilisation. Des allégations qui, à ce jour, ne reposent sur aucun élément établi. Les conclusions de l'enquête ne font état d'aucun lien entre Tidiane KOITA et de telles activités. L'homme d'affaires serait d'ailleurs l'un des soutiens majeur du régime en place.

Cette évolution met fin en ce qui concerne Tidiane KOITA, à un feuilleton mêlant enjeux économiques, rumeurs persistantes et tensions politiques. Elle illustre surtout la volonté des autorités guinéenne de traiter avec prudence et rigueur les affaires touchant aux intérêts stratégiques du pays.

La Rédaction

Directeur de publication :
Ahmadou Mahamane Diallo

Rédactrice en chef :
Bintou Coulibaly

Responsable Commercial :
Boubacar Kanouté

Rédaction :
Bintou Coulibaly
ABK
Ibrahima Guitteye
Idrissa Kanouté
Drissa Traoré
Mamadou Magassa
Boubacar Kanouté

info@actuminesmali.com

DU 7 AU 9 MAI 2026

AU CICB DE BAMAKO

LES



GOLDEN DAYS 2026

**LE RENDEZ-VOUS
DES PUISSANCES MINIÈRES,
ÉNERGÉTIQUES ET INDUSTRIELLES
AU SERVICE DE L'AVENIR
DU CONTINENT AFRICAÏN.**



**LES GOLDEN DAYS AU CŒUR
DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES**

CONTACTEZ-NOUS : +223 75 61 36 38 | SUIVEZ-NOUS :      www.golden-days.world

GOLDEN DAYS 2026

Le rendez-vous annuel incontournable
des puissances minières, énergétiques
et industrielles arrive à grands pas !

Retrouvez-nous
du 7 au 9 mai 2026 au CICB, Bamako